



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC) - 23 juin 2008

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions du CNC ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse du CNC n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

**Yvan Boulay
Revue de presse-CNC**

Statistique Canada, 23 juin 2008 - Étude : Utilisation par les pères des congés parentaux payés pour 2006

Les politiques canadiennes sur les congés parentaux payés ont considérablement changé au cours des dernières années. Par exemple, en 2001, le Programme de prestations parentales du gouvernement fédéral a fait passer de 10 semaines à 35 semaines la durée des congés parentaux payés pouvant être partagés et a éliminé la seconde période d'attente non payée de deux semaines pour les congés parentaux partagés.

Des études ont montré que peu après ces changements, les mères ont passé plus de temps à la maison, tandis que le taux de participation des pères est passé de 3 % en 2000 à 10 % en 2001.

Cependant, en 2006, le Québec a lancé son propre régime de prestations parentales (RQAP), lequel comprend des taux de prestations plus élevées, aucune période d'attente non payée, une couverture pour les travailleurs indépendants ainsi qu'un congé de paternité de cinq semaines non transférable.

L'étude «L'utilisation par les pères des congés parentaux payés», publiée aujourd'hui dans *L'emploi et le revenu en perspective*, utilise des données de l'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi de 2006 afin d'examiner l'utilisation par les pères des congés parentaux payés au Québec et à l'extérieur du Québec à la suite de ces changements.

L'étude a montré que les dispositions de la RQAP ont eu des répercussions importantes sur l'utilisation par les pères des congés payés au Québec.

Parmi les hommes admissibles au programme, 56 % ont présenté des demandes de prestations en 2006, en hausse par rapport au taux de 32 % affiché en 2005. Le taux de participation des pères à l'extérieur du Québec est demeuré stable au cours des trois années visées par l'étude, s'étant établi à environ 11 %.

Toutefois, même avant 2006, lorsque le programme de congés parentaux était uniforme partout au Canada, le Québec affichait systématiquement des proportions supérieures de pères présentant des demandes de prestations.

Pour ce qui est de la durée des congés, la moyenne de semaines de prestations demandées par les pères au Québec s'est élevée à 13 en 2005 et à 7 en 2006. À l'extérieur du Québec, les pères ont accru le nombre de semaines, lesquelles sont passées de 11 à 17 semaines au cours de ces deux années.

Les chiffres observés sont manifestement liés à la forte hausse du nombre de pères qui ne participent qu'au programme de paternité de cinq semaines du Québec. Les raisons qui expliquent l'augmentation du nombre de semaines de congé prises par les pères à l'extérieur du Québec sont moins claires.

Bon nombre de facteurs peuvent avoir une incidence sur la décision des pères admissibles de prendre des congés parentaux disponibles. Parmi ceux-ci figurent l'incidence financière, les rôles attendus des hommes et des femmes, la souplesse du programme, le marché du travail et le niveau de scolarité des parents.

Certaines familles prennent en considération la réduction salariale la plus importante avant de décider lequel des conjoints présentera une demande de prestations.

Les pères dont les conjointes touchaient des prestations et avaient un revenu égal ou supérieur au leur étaient 2,5 fois plus susceptibles de réclamer des prestations que ne l'étaient les pères dont les conjointes touchaient des prestations, mais avaient un revenu inférieur.

Les pères hors du Québec étaient également 3,4 fois plus susceptibles de demander des prestations lorsque leurs conjointes n'en demandaient pas, ce qui tend à indiquer que lorsque une famille risque de ne toucher aucune forme de prestations (ce qui est plus fréquent à l'extérieur du Québec), le taux de participation des pères augmente considérablement.

La raison la plus fréquente pour expliquer le fait qu'un père admissible n'a pas présenté de demande de prestations était un choix familial (40 %), suivi de la difficulté de prendre congé du travail (22 %) et des considérations financières (17 %).

À l'échelle internationale, 13 des 20 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont offert aux pères des programmes de congés parentaux payés d'au moins deux semaines. De ceux-ci, 9 ont des caractéristiques encourageant la participation des pères.

Presse Canadienne, 19 juin 2008 - Des emplois et moins d'aide gouvernementale ont réduit le recours à l'aide sociale

Plus d'emplois disponibles et des politiques gouvernementales plus strictes, tels sont les facteurs qui auraient contribué à diminuer le nombre de Canadiens recevant de l'aide sociale, selon l'Institut C.D. Howe.

L'étude, parue jeudi, démontre que le nombre de Canadiens bénéficiant d'une telle assistance est passé de 3,1 millions en 1993 à 1,7 million à la fin de 2005.

Cette diminution marquée de 43 pour cent coïncide avec une période de croissance de l'économie et du marché de l'emploi: le Canada connaissait un taux de chômage de 12 pour cent en 1993, alors qu'il est aujourd'hui de six ou sept pour cent.

Mais l'étude a évalué que l'amélioration du marché de l'emploi n'était responsable que pour la moitié de la diminution de la dépendance à l'aide sociale. Les précédentes reprises économiques, dans les années 70 et 80, n'avaient pas eu une telle répercussion au niveau de l'aide sociale.

L'étude ne juge pas de la valeur des actions gouvernementales, comme elle ne tente pas de jauger des niveaux souhaitables à accorder à ce type de mesures. Toutefois, elle suggère que le fatalisme, quant à l'irréversibilité de la dépendance à l'aide sociale, qui prévalait au Canada et aux Etats-Unis durant les années 80 était au mieux simpliste.

Les chercheurs notent que dans les années 90, les provinces, tout comme le fédéral, ont resserré leurs politiques en matière d'assurance-emploi, ce qui a pu également avoir un impact sur la dépendance à l'aide sociale.

Les Affaires, 21 juin 2008 - Chômage inquiétant parmi les immigrants diplômés

Malgré les efforts que Québec fait pour mieux intégrer les immigrants au marché du travail, ceux d'entre eux qui possèdent un diplôme universitaire ont moins de chances de trouver un emploi à Montréal qu'ailleurs au Canada.

L'analyse du dernier recensement de Statistique Canada publiée le 19 mai par l'Association pour les études canadiennes révèle en effet que le taux de chômage des immigrants universitaires âgés de 35 à 44 ans s'élève à 12,4 % à Montréal, contre 5,6 % à Ottawa, 5,9 % à Toronto et 6,2 % à Vancouver.

Certes, le taux de chômage dans la population en général est plus élevé à Montréal que dans ces autres grandes villes, mais c'est quand même à Montréal que l'écart entre le chômage des immigrants et celui des non-immigrants est le plus élevé : 6,4 points à Montréal, contre 2 à Ottawa, 1,3 à Toronto et 1,8 à Vancouver.

" Une partie du problème est l'absence de réseautage, dit M. Jedwab, directeur de l'Association des études canadiennes et auteur de l'étude. À Montréal, les immigrants ont

plus de mal à pénétrer les réseaux d'affaires qu'ailleurs au Canada, où ces réseaux sont plus diversifiés. "

La maîtrise du français pourrait aussi être en cause, estime de son côté le porte-parole du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Claude Fradette : " Les emplois exigeant des diplômes universitaires demandent une meilleure capacité de s'exprimer en français écrit. "

L'étude révèle aussi un paradoxe : les immigrants qui possèdent un diplôme universitaire risquent plus de chômer que ceux qui sont moins scolarisés.

Chose certaine, ces données sont préoccupantes. Si on ne réussit pas à mieux intégrer les immigrants éduqués au marché du travail, comment financera-t-on la croissance économique après le départ des baby-boomers ? " Il est urgent que les employeurs se dotent de programmes d'accès à l'égalité en emploi ", suggère M. Jedwab.

Conscient du problème, Québec a augmenté les budgets d'enseignement du français et doublé son programme PRIME (une subvention de salaire pour six mois). De plus, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vient de lancer une campagne de trois ans pour combattre les préjugés en emploi. " 700 000 postes à combler d'ici trois ans. On n'a pas de talents à perdre ", dit la publicité conçue par l'agence BCP.

Suzanne Dansereau

La Presse, 19 juin 2008 - Le secteur manufacturier devra "exporter" des emplois

Le secteur manufacturier canadien pourrait survivre à la crise et même prospérer, sous réserve qu'il adopte une stratégie plus globale et qu'il déplace si nécessaire des emplois dans des pays à bas salaires comme la Chine ou l'Inde, avance une étude.

L'enquête a été réalisée par la firme comptable Deloitte avec la collaboration de Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC) auprès des dirigeants de 321 fabricants au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Cette étude est à la fois une bonne et mauvaise nouvelle pour les 2 millions de Canadiens qui travaillent dans le secteur manufacturier.

"Ce qui me surprend, c'est l'optimisme dont font preuve non seulement les manufacturiers canadiens, mais aussi leurs homologues américains quant à l'avenir de leurs affaires, a déclaré Jayson Myers, président des MEC. Beaucoup trop de gens tirent un trait sur le secteur manufacturier. Il s'agit d'une industrie qui représente 600 milliards de dollars au Canada. Elle va peut-être employer un peu moins de monde et devoir gérer d'importants changements, mais rien ne permet de dire qu'elle est au bout du rouleau."

Jayson Myers reconnaît que le secteur doit s'adapter à un environnement caractérisé par un dollar fort, un ralentissement de la demande américaine et une concurrence de plus en plus acérée venant de la Chine, de l'Inde, du Brésil et d'autres pays émergents.

Mais, comme le souligne le rapport, l'adaptation est déjà en cours.

De nombreuses entreprises cherchent actuellement à croître à l'étranger afin de s'insérer dans des réseaux de fourniture globaux. L'étude montre à ce sujet que seulement 24% des manufacturiers canadiens ont l'intention de croître au Canada.

Un tiers des fabricants canadiens interrogés pensent qu'ils sont concurrentiels sur le plan global. La plupart croient que la clé du succès passe par le développement d'activités hors Amérique du Nord et 46% affirment qu'ils seront prêts à affronter le monde d'ici cinq ans.

Parmi les facteurs stimulants, les dirigeants citent l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui permet à leurs entreprises d'accéder à de nouveaux et plus vastes marchés et d'améliorer leurs performances.

Ils évoquent par ailleurs de nombreuses entraves à la croissance de leurs activités, comme le coût élevé du travail, les taux de change, le prix des matières premières et la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée.

Bien que l'étude ne s'intéresse pas directement à l'emploi, les ambitions des dirigeants sous-entendent forcément une réduction du nombre de postes au Canada, cela même si le secteur a déjà perdu 300 000 travailleurs sur les cinq dernières années.

Et ce n'est pas fini. L'économiste en chef de la Banque TD, Don Drummond, pense que la réorganisation du secteur conduira à la disparition de 250 000 emplois en Ontario et de 125 000 au Québec.

"On a fait toute une affaire avec les pertes d'emplois qui ont eu lieu dans le secteur manufacturier ces 10 dernières années et nous avons effectivement perdu des postes, mais le fait est que ces réductions ont été les plus faibles enregistrées dans les pays industrialisés", a expliqué Don Drummond.

Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
354, avenue des Pins Ouest
Montréal, Québec, H2W 1S1

Téléphone : (514) 933-3764

Télécopieur : (514) 933-4074

Courriel : cnc@lecnc.com

Site : <http://www.lecnc.com>

Archives : <http://www.lecnc.com/revuedepresse.cnc.html>